

REPUBLIQUE FRANCAISE

2022 - 17

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 18 mars 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 09 mars 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
- présents : 11
- votants : 13
- absents : 2

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire ; M. BLANCHEFORT Fabien, M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints ; M. VIALANEIX Bernard, M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard, Mme SCIORTINO Pascale, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry.

Procuration :

M. MARION Olivier a donné procuration à M. VIALANEIX Bernard
M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. PHILIPON Pierre**2022 – 17 : Contrat de vente de la coupe de bois de la parcelle AI****236**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération prise lors de la réunion du conseil municipal du 24 novembre 2020, décidant la vente du bois, suite à une coupe rase, de la parcelle au lieu-dit Les Chapus cadastrée AI 236 et mandatant Mme MONATTE Virginie, gestionnaire forestier professionnel pour gérer cette opération.

Suite à un appel d'offre en bloc organisé par Mme MONATTE, quatre scieries ont été consulté :

- La scierie LIVRABOIS a proposé 13 000 €,
- La scierie CBD a proposé 10 000 €,
- La scierie PHILIPON et la scierie SAVINEL n'ont pas fait d'offre.

M le Maire propose de valider la vente avec la scierie LIVRABOIS, la plus offrant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de vendre la coupe de bois de la parcelle AI 236 à la scierie LIVRABOIS,
- et autorise M Le Maire à signer le contrat de vente avec la scierie LIVRABOIS.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
André BRIVADIS

